

SECTEUR DE FORMATION 04 – ARTS

**TECHNOLOGIES SONORES
DEC 551.B0**

TABLEAUX D'HARMONISATION

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation.....	1
Tableaux d'harmonisation intra-ordre	3
Technologies sonores et Techniques professionnelles de musique et chanson, voie de spécialisation A – Composition et arrangement	5
Technologies sonores et Théâtre-production, voie de spécialisation B – Gestion et techniques de scène	6
Tableaux d'harmonisation intersectorielle	7
Technologies sonores et Technologie de l'électronique, voie de spécialisation C – Audiovisuel	9
Technologie de l'électronique, voie de spécialisation C – Audiovisuel et Technologies sonores	10
Technologies sonores et Techniques d'intégration multimédia.....	11
Techniques d'intégration multimédia et Technologies sonores.....	12
Technologies sonores et Techniques de production et de postproduction télévisuelle, voie de spécialisation A – Production télévisuelle.....	13
Techniques de production et de postproduction télévisuelle, voie de spécialisation A – Production télévisuelle et Technologies sonores.....	14
Technologies sonores et Techniques de production et de postproduction télévisuelle, voie de spécialisation B – Postproduction télévisuelle	15
Techniques de production et de postproduction télévisuelle, voie de spécialisation B – Postproduction télévisuelle et Technologies sonores.....	16
Technologies sonores et Techniques de communication dans les médias, voie de spécialisation A – Animation et production radiophoniques.....	17
Techniques de communication dans les médias, voie de spécialisation A – Animation et production radiophoniques et Technologies sonores	18

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Technologies sonores* (DEC 551.B0) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Technologies sonores* (DEC 551.B0) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Techniques professionnelles de musique et chanson (DEC 551.A0);
- Théâtre-production (DEC 561.A0);
- Technologie de l'électronique (DEC 243.B0);
- Techniques de production et de postproduction télévisuelle (DEC 589.A0);
- Techniques de communication dans les médias (DEC 589.B0);
- Techniques d'intégration multimédia (DEC 582.A1).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon les rubriques suivantes : les tableaux d'harmonisation intra-ordre qui font l'objet de la première partie et les tableaux d'harmonisation intersectorielle qui font l'objet d'une deuxième et dernière partie.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Tableaux d'harmonisation intra-ordre

Programme de provenance : Technologies sonores
2014

Programme de destination : Techniques professionnelles de musique et chanson, voie de
spécialisation A – Composition et arrangement
2001

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologies sonores peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques professionnelles de musique et chanson, voie de spécialisation A – Composition et arrangement, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologies sonores 2014 DEC – 551.B0 19 compétences, 1 770 heures		Techniques professionnelles de musique et chanson 2001 DEC – 551.A0 voie de spécialisation A – Composition et arrangement 15 compétences, 1 350 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
006P	Produire un enregistrement musical	01FP	Réaliser un enregistrement de musique populaire

Lorsque le programme de provenance est Techniques professionnelle de musique et chanson, voie de spécialisation A – Composition et arrangement (DEC 551.A0) et que le programme de destination est Technologies sonores (DEC 551.B0), il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

Programme de provenance : Technologies sonores
2014

Programme de destination : Théâtre-production, voie de spécialisation B – Gestion et
techniques de scène
1996

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologies sonores peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Théâtre-production, voie de spécialisation B – Gestion et techniques de scène, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologies sonores 2014 DEC – 551.B0 19 compétences, 1 770 heures		Théâtre-production 1996 DEC – 561.A0 voie de spécialisation B – Gestion et techniques de scène 21 compétences, 2 370 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
006N	Procéder à la diffusion sonore d'un événement	004A	Utiliser des appareils de son
006F	Effectuer des montages sonores	004R	Produire des bandes sonores

Lorsque le programme de provenance est Théâtre-production, voie de spécialisation B – Gestion et techniques de scène (561.A0) et que le programme de destination est Technologies sonores (DEC 551.B0), il n'y a aucune compétence jugée commune entre ces programmes.

Tableaux d'harmonisation intersectorielle

Programme de provenance : Technologies sonores
2014

Programme de destination : Technologie de l'électronique, voie de spécialisation C –
Audiovisuel
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologies sonores peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'électronique, voie de spécialisation C – Audiovisuel, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologies sonores 2014 DEC – 551.B0 19 compétences, 1 770 heures		Technologie de l'électronique 2007 DEC – 243.B0 voie de spécialisation C – Audiovisuel 22 compétences, 2 040 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
006L	Installer de l'équipement sonore	042L	Sonoriser une salle ou une scène
006C	Effectuer des prises de son	042Q	Effectuer des prises de son

Programme de provenance : Technologie de l'électronique,
voie de spécialisation C – Audiovisuel
2007

Programme de destination : Technologies sonores
2014

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'électronique, voie de spécialisation C – Audiovisuel peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologies sonores, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologie de l'électronique 2007 DEC – 243.B0 voie de spécialisation C – Audiovisuel 22 compétences, 2 040 heures		Technologies sonores 2014 DEC – 551.B0 19 compétences, 1 770 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
042L	Sonoriser une salle ou une scène	006L	Installer de l'équipement sonore
042Q	Effectuer des prises de son	006C	Effectuer des prises de son

Programme de provenance : Technologies sonores
2014

Programme de destination : Techniques d'intégration multimédia
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologies sonores peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'intégration multimédia, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologies sonores 2014 DEC – 551.B0 19 compétences, 1 770 heures		Techniques d'intégration multimédia 2002 DEC – 582.A1 22 compétences, 1 980 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
0069	Exploiter des logiciels audio numériques	015H	Traiter la bande-son

Programme de provenance : Techniques d'intégration multimédia
2002

Programme de destination : Technologies sonores
2014

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'intégration multimédia peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologies sonores, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques d'intégration multimédia 2002 DEC – 582.A1 22 compétences, 1 980 heures		Technologies sonores 2014 DEC – 551.B0 19 compétences, 1 770 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
015H	Traiter la bande-son	0069	Exploiter des logiciels audionumériques

Programme de provenance : Technologies sonores
2014

Programme de destination : Techniques de production et de postproduction télévisuelle,
voie de spécialisation A – Production télévisuelle
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologies sonores peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de production et de postproduction télévisuelle, voie de spécialisation A – Production télévisuelle, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologies sonores 2014 DEC – 551.B0 19 compétences, 1 770 heures		Techniques de production et de postproduction télévisuelle 2003 DEC – 589.A0 voie de spécialisation A – Production télévisuelle 23 compétences, 1 965 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
006H	Travailler en équipe multidisciplinaire	038W	Travailler en équipe
006C	Effectuer des prises de son	0390	Préparer la prise de son
006C	Effectuer des prises de son	039B	Concevoir la prise de son pour une production télévisuelle
et			
006N	Procéder à la diffusion sonore d'un événement		

Programme de provenance : Techniques de production et de postproduction télévisuelle,
voie de spécialisation A – Production télévisuelle
2003

Programme de destination : Technologies sonores
2014

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de production et de postproduction télévisuelle, voie de spécialisation A – Production télévisuelle peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologies sonores, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de production et de postproduction télévisuelle 2003 DEC – 589.A0 voie de spécialisation A – Production télévisuelle 23 compétences, 1 965 heures		Technologies sonores 2014 DEC – 551.B0 19 compétences, 1 770 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
038W	Travailler en équipe	006H	Travailler en équipe multidisciplinaire
0390	Préparer la prise de son	006C	Effectuer des prises de son

Programme de provenance : Technologies sonores
2014

Programme de destination : Techniques de production et de postproduction télévisuelle,
voie de spécialisation B – Postproduction télévisuelle
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologies sonores peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de production et de postproduction télévisuelle, voie de spécialisation B – Postproduction télévisuelle, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologies sonores 2014 DEC – 551.B0 19 compétences, 1 770 heures		Techniques de production et de postproduction télévisuelle 2003 DEC – 589.A0 voie de spécialisation B – Postproduction télévisuelle 22 compétences, 1 965 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
006H	Travailler en équipe multidisciplinaire	038W	Travailler en équipe
006C	Effectuer des prises de son	0390	Préparer la prise de son
006F	Effectuer des montages sonores et	039S	Effectuer le montage sonore et le mixage final
006G	Effectuer des mixages sonores		

Programme de provenance : Techniques de production et de postproduction télévisuelle,
voie de spécialisation B – Postproduction télévisuelle
2003

Programme de destination : Technologies sonores
2014

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de production et de postproduction télévisuelle, voie de spécialisation B – Postproduction télévisuelle peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologies sonores, si elle choisit d’y poursuivre sa formation.

Techniques de production et de postproduction télévisuelle 2003 DEC – 589.A0 voie de spécialisation B – Postproduction télévisuelle 22 compétences, 1 965 heures		Technologies sonores 2014 DEC – 551.B0 19 compétences, 1 770 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
038W	Travailler en équipe	006H	Travailler en équipe multidisciplinaire
0390	Préparer la prise de son	006C	Effectuer des prises de son
039S	Effectuer le montage sonore et le mixage final	006F	Effectuer des montages sonores
		et	
		006G	Effectuer des mixages sonores

Programme de provenance : Technologies sonores
2014

Programme de destination : Techniques de communication dans les médias, voie de
spécialisation A – Animation et production radiophoniques
2003

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologies sonores peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de communication dans les médias, voie de spécialisation A – Animation et production radiophoniques, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Technologies sonores 2014 DEC – 551.B0 19 compétences, 1 770 heures		Techniques de communication dans les médias 2003 DEC – 589.B0 voie de spécialisation A – Animation et production radiophoniques 20 compétences, 1 980 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
006H	Travailler en équipe multidisciplinaire	038W	Travailler en équipe
006F	Effectuer des montages sonores et	0402	Traiter et assembler des segments sonores
006G	Effectuer des mixages sonores		

Programme de provenance : Techniques de communication dans les médias, voie de spécialisation A – Animation et production radiophoniques 2003

Programme de destination : Technologies sonores 2014

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de communication dans les médias, voie de spécialisation A – Animation et production radiophoniques peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologies sonores, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

**Techniques de communication dans les médias
2003
DEC – 589.B0
voie de spécialisation A – Animation et production radiophoniques
20 compétences, 1 980 heures**

**Technologies sonores
2014
DEC – 551.B0
19 compétences, 1 770 heures**

Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
038W	Travailler en équipe	006H	Travailler en équipe multidisciplinaire
0402	Traiter et assembler des segments sonores	006F	Effectuer des montages sonores
